

POINT-JUSTICE NUMERIQUE



France Services de Serrières : 04 75 69 99 25



POINT-JUSTICE NUMERIQUE

Les France Services, premiers relais d'accès aux services publics de proximité, sont présentes sur tous les territoires. Le CDAD représente le Ministère de la Justice en tant qu'opérateur national, il favorise l'accès au droit au sein de ces structures. Pour cela, une permanence numérique d'informations juridiques est accessible dans l'ensemble des France Services, en partenariat avec le CIDFF de l'Ardèche.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une permanence d'information juridique gratuite et confidentielle assurée par des juristes du CIDFF de l'Ardèche au moyen d'une visioconférence.

Pour quel type de public ?

L'ensemble de vos usagers et usagères peuvent bénéficier de ce service.

Dans quelle(s) situation(s) ?

Toute personne ayant des questionnements d'ordre juridique peut solliciter un rendez-vous pour s'entretenir avec le ou la juriste du CIDFF de l'Ardèche.

Exemples :

- J'ai quitté mon logement le mois dernier et mon propriétaire refuse de me restituer la caution
- J'ai acheté un véhicule le mois dernier celui-ci est tombé en panne et mon garagiste me dit qu'il ne peut rien faire
- Je suis en litige avec mon employeur et je suis convoqué à un entretien préalable au licenciement
- Je souhaite divorcer mais je ne sais pas comment faire
- Suite à un accident de voiture, mon assurance a résilié mon contrat et les autres compagnies refusent de m'assurer, comment faire ?

Comment prendre rendez-vous ?

Il vous suffit de vous rendre dans une France services située sur le département de l'Ardèche ou de la contacter par téléphone afin de solliciter un rendez-vous. L'agent d'accueil conviendra avec vous, du jour et de l'heure à laquelle vous vous présenterez à la France Services pour bénéficier de cet entretien.

Vous ne savez pas utiliser la visioconférence ?

L'agent d'accueil s'occupera de tout installer, vous n'aurez plus qu'à venir quelques minutes avant l'heure de votre rendez-vous. Vous pourrez alors vous entretenir seule (e) avec le ou la juriste en toute confidentialité.